Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 9 septembre 2021

Garde d'enfants : le Vaucluse plutôt bien loti



Selon le rapport annuel de la plateforme Yoopies, la plateforme de garde d'enfants du groupe Worklife le coût de la garde d'enfants avant aides s'élève en moyenne en France à 3,62€/enfant/heure pour les assistantes maternelles (+0,84%) et 9,42€/heure pour la garde à domicile (+1,18%).

Il existe cependant d'importantes disparités entre les régions. Concernant les assistantes maternelles, en Corse, région la plus onéreuse, les parents devront débourser 4,48€ par heure pour faire garder leurs bouts de chou. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Ile-de-France viennent compléter ce classement avec des tarifs respectifs de 4,22€ et 4,01€ par heure et par enfant. Pour la garde d'enfants à domicile ce podium est constitué de l'Ile-de-France (9,51€/heure) suivie par la région Paca (9,45€/heure) et la Bretagne (9,40€/heure).

Dans la région Sud, c'est le Vaucluse qui affiche les tarifs les plus bas pour les assistantes maternelles (voir tableau ci-dessous). Seuls les départements voisins d'Occitanie et d'Auvergne-Rhône-Alpes sont

Ecrit par Echo du Mardi le 9 septembre 2021

mieux lotis.

Tarif net moyen 2021 des assistantes maternelles

Département	Tarifs 2021 Assistantes maternelles par heure et par enfant
Alpes-Maritimes	4,41€
Var	4,32€
Bouches-du-Rhône	4,27€
Hautes-Alpes	4,19€
Hérault	4,13€
Alpes-de-Haute-Provence	4,09€
Vaucluse	**4,06€**
Gard	3,92€
Drôme	3,77€
Ardèche	3,62€
Moyenne Provence-Alpes-Côte d'Azur	4,22€
Moyenne France	3,62€

Pour la garde à domicile, si les Alpes-de-Haute-Provence sont plus abordables, le coût moyen en Vaucluse reste toutefois inférieur qu'en région. Bien loin des Hautes-Alpes et des Alpes-Maritimes (voir tableau 'Tarif net moyen 2021 de la garde à domicile').

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 9 septembre 2021

Tarif net moyen 2021 de la garde à domicile

Département	Tarifs 2021 Garde à domicile par heure
Hautes-Alpes	9,65€
Alpes-Maritimes	9,55€
Var	9,48€
Hérault	9,44€
Bouches-du-Rhône	9,39€
Vaucluse	**9,38€**
Gard	9,36€
Drôme	9,36€
Ardèche	9,33€
Alpes-de-Haute-Provence	9,25€
Moyenne Provence-Alpes-Côte d'Azur	9,45€
Moyenne France	9,42€

De nouveaux besoins de garde à cause du Covid

« La crise du Covid a eu pour effet de bouleverser le secteur de la garde d'enfants, explique Yoopies. Certaines familles ont moins fait appel aux grands-parents et aux crèches pour des raisons sanitaires, le recours à la garde à domicile a ainsi augmenté. Parallèlement, d'autres familles ont réduit le nombre d'heures de garde (moins de plein temps ou de garde péri-scolaire, plus de garde occasionnelle). Un nouveau mode de garde est d'ailleurs apparu : la garde au domicile des parents en présence de ces derniers. Ainsi, la crise sanitaire et les nouvelles organisations de travail ont rendu encore plus nécessaires les solutions de garde individuelles. »

Pour la mise en place d'un crédit d'impôt instantané

Cependant, le coût de ces services reste encore élevé. Le crédit d'impôt de 50% permet de réduire significativement ce budget mais l'avance de trésorerie nécessaire pendant plus d'un an (15 mois en moyenne) empêche la plupart des familles d'en profiter.

« Si le gouvernement a annoncé l'entrée en vigueur du crédit d'impôt instantané dès janvier 2022 pour tous les services à la personne (ménage, aide à domicile pour les personnes dépendantes, jardinage, etc.), il est regrettable que la garde d'enfants soit la seule activité à ne pas en faire partie », juge la plateforme leader du secteur qui estime par ailleurs que la mise en œuvre du crédit d'impôt instantané pourrait sensiblement redynamiser le secteur de la garde d'enfant, créer de nouveaux emplois et combattre le travail au noir. »

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 9 septembre 2021

